

## **Intervention au Colloque international Euro-Méditerranée, Toulon – 20 et 21 novembre 2007**

M le Président directeur général de l'Ifremer,  
M. le Directeur de l'INSU,  
Mesdames et Messieurs les délégués nationaux des pays partenaires de  
ce colloque,  
Chers collègues,

Je tiens tout d'abord à vous faire part du plaisir que j'ai de participer à cette réunion qui accueille en France de nombreux partenaires européens et voisins du pourtour méditerranéens.

Je tiens à remercier l'Ifremer, et tout particulièrement Jean-Yves Perrot, d'avoir organisé cette réunion et de m'avoir invité à y prononcer quelques mots lors de cette première session.

Et je tiens enfin à remercier tous nos collègues des nombreux pays méditerranéens représentés pendant ces deux jours d'avoir répondu à l'invitation de l'Ifremer et d'avoir fait ce voyage dans une période où les transports sont particulièrement compliqués.

Ce qui nous réunit ce matin, malgré les distances et les complications de l'actualité, c'est un constat partagé : la mer méditerranée est menacée. Cette menace nous concerne tous et seule une action collective coordonnée nous permettra de répondre aux nombreux défis posés.

Les enjeux sont collectifs. Certains sont locaux et pourraient être traités au niveau de chacun de nos pays.

Toutefois la plupart des enjeux dépassent largement les frontières : frontières terrestres, frontières de la mer territoriale, frontières de la zone économique exclusive...

Nos pays respectifs et l'Union européenne en ont pris la mesure des pressions considérables que les activités humaines exercent sur la Méditerranée en adoptant, dès 1976, la Convention de Barcelone pour la protection de l'environnement marin et des régions côtières. Mais force est de constater que la mise en œuvre de la Convention de Barcelone est au milieu du gué, avec une participation qui reste encore partielle des signataires de la Convention aux différents instruments prévus.

## **Le contexte européen**

Ce colloque doit participer à une mobilisation accrue de nos pays, mobilisation qui va s'inscrire dans un contexte européen particulièrement fécond.

En effet, l'Europe vient de publier – le 10 octobre dernier – son «livre bleu» pour une politique maritime intégrée. Ce livre bleu fait lui-même suite à une large consultation sur le «livre vert» pour une politique maritime intégrée, qui avait été publié en juin 2006.

En réponse à la publication de ce livre vert, et à la conférence de Brême en mai 2007, intitulée «pour une vision européenne des océans et des mers», les organismes de recherche concernés, avec l'appui de la Direction générale de la pêche et des affaires maritimes de la Commission européenne, ont proposé d'élaborer une stratégie européenne de recherche et d'innovation dans les domaines marin et maritime, en adoptant «la déclaration d'Aberdeen» lors de leur réunion en juin 2007.

L'Union européenne prépare également la mise en place d'une directive qui constitue le pendant environnemental de la stratégie recherche et innovation : cette directive, dite «stratégie marine», qui vise à protéger, à préserver et à restaurer les environnements marins.

En dénominateur commun à ces deux volets, la recherche a un rôle essentiel à jouer, car elle apporte les connaissances nécessaires à une action collective pertinente et plus efficace.

Cette action collective doit répondre à des enjeux que chacun de nos pays perçoit, avec une acuité plus ou moins vive selon sa situation propre. C'est du croisement de ces enjeux, de nature sociétale, et d'une poursuite de l'excellence scientifique, qui doit rester une préoccupation constante dans nos politiques de recherche, que doivent émerger les priorités scientifiques de nos actions communes.

## Les enjeux pour la France

La France possède l'un des domaines maritimes les plus importants parmi les pays d'Europe et les pays du bassin méditerranéen. Notre pays est donc particulièrement sensibilisé à l'importance de son environnement côtier et marin.

En ce qui concerne la mer Méditerranée, nous nous trouvons face à la conjonction de menaces particulièrement fortes, liées notamment à la situation spécifique d'une mer presque fermée, et à des attentes de nos concitoyens d'autant plus marquées que ces menaces concernent une partie importante du pays.

Les bassins du Rhône et de la Corse s'étendent sur 130 000 km<sup>2</sup>, soit le quart du territoire métropolitain, avec un ruissellement apporté par 11 000 cours d'eau de plus de 2 km de long.

Ces régions qui sont particulièrement dynamiques et densément peuplées, regroupant 14 millions d'habitants et des activités économiques importantes : l'activité industrielle, qui représente 20 % de l'activité nationale ; l'agriculture, avec en particulier le tiers du vignoble français ; les zones urbaines avec les deux plus grandes villes françaises après la capitale, Lyon et Marseille ; l'activité touristique, sur la côte et dans les massifs alpins ; un littoral très convoité par des activités multiples : pêche, aquaculture, industrie et recherche, tourisme balnéaire et nautique.

L'une des conséquences néfastes de ces activités florissantes est que l'on retrouve des concentrations élevées de molécules issues de l'activité humaine terrestre – pharmaceutiques, phytosanitaires, industrielles – qui posent la question de leur effet sur l'environnement et les écosystèmes et de leur accumulation dans les produits de la mer qui se retrouvent dans l'alimentation humaine.

Par ailleurs, la France est très attachée à préserver des écosystèmes fragiles comme ceux de la Camargue, ou encore des lagunes, qui hébergent des espèces rares et menacées, dont le plus emblématique est le flamant rose.

Compte tenu de la population nombreuse présente sur la côte, la France est également particulièrement sensible aux risques sismiques et

gravitaires, et aux tsunamis qui peuvent en résulter. Notre pays est donc particulièrement concerné par la mise en place de systèmes de détection et d'alerte rapide.

Autre enjeu majeur : l'activité de pêche, qui est fragile pour des raisons intrinsèques. Cette activité s'appuie sur des ressources partagées dont les limites ont été atteintes et qui se réduisent déjà de façon significative (et je pense ici notamment au thon rouge).

Les coûts d'exploitation augmentent (pétrole, main d'œuvre). Nos pays partagent la même difficulté : rendre compétitive au plan économique, par des progrès technologiques et en matière de gestion, une activité qui devient déficitaire pour certains d'entre nous. C'est un défi majeur que de trouver collectivement le moyen d'assurer une activité optimale pour la pêche et de mettre en pratique, par exemple, le concept de rendement durable optimal.

Pour compléter ce rapide tableau des enjeux sociétaux et économiques, je dois mentionner l'activité maritime, déjà très importante, notamment avec Marseille, deuxième port de France, et qui est encore appelée à se développer. La labellisation par le Gouvernement français en 2005 du pôle de compétitivité à vocation mondiale «Mer PACA», couplé avec le Pôle «Mer Bretagne», traduit l'espoir et l'engagement des entreprises, des laboratoires et des pouvoirs publics.

Pour ne prendre qu'un exemple, le transport maritime est appelé à se développer, ne serait-ce que pour offrir une alternative au transport routier, en développant les autoroutes de la mer, et pour répondre à des préoccupations plus «terrestres» en matière d'environnement, de consommation d'énergie et de risques.

## **Les questions posées à la recherche**

Pour répondre à ces multiples enjeux, il nous appartient de faire jouer à la recherche son rôle et de contribuer à relever les défis posés à nous tous. La recherche occupe une place essentielle pour mieux connaître les milieux et leurs écosystèmes, pour comprendre, mesurer et prévoir les impacts de l'activité de l'homme et les effets du changement climatique.

La recherche permet de comprendre le fonctionnement des écosystèmes, d'anticiper leur évolution, de construire de nouveaux outils de mesure et méthodes d'analyse, de construire les infrastructures pour l'observation, et d'élaborer indicateurs du bon état environnemental.

Inversement, c'est aussi la recherche qui nous permet de mieux appréhender les risques naturels qui menacent les activités humaines et les écosystèmes qui leur sont indispensables.

La recherche constitue également un moteur de l'innovation, indispensable pour construire des solutions et des réponses adaptées, et permettre un développement durable des activités humaines et prévenir ou atténuer les risques.

Le mot «durable» implique bien entendu de préserver les écosystèmes et de restaurer ceux qui ont été dégradés.

Comment mettre en pratique les principes du pollueur payeur : comment calculer le coût de la dégradation d'un écosystème, d'un paysage, de la disparition d'une espèce ?

Comment permettre aux différentes activités et aux différents usages de la mer, dont le tourisme qui fait doubler la population sur la côte en été, de coexister et de s'intégrer sur la côte, depuis Perpignan jusqu'à la côte d'Azur et la Corse ?

Les réponses scientifiques aux défis posés dans ces multiples domaines, nous devons les construire ensemble. Car en effet, pour être pleinement efficaces avec des moyens forcément limités, ces recherches doivent être mieux partagées.

Les thèmes de recherche doivent être conçus et élaborés en concertation, les programmes de recherche doivent être coordonnés dans leur réalisation. Enfin, les instruments de recherche et d'observation doivent être mis en commun. C'est déjà largement le cas pour l'utilisation de certaines grandes infrastructures, comme les satellites et leurs instruments d'observation de la Terre. Des échanges existent aussi en ce qui concerne les navires, les engins sous-marins, les stations d'observation marine. L'interopérabilité des instruments est un objectif déjà partagé par certains d'entre nous.

Mais nous avons dans ce domaine de coordination, comme dans de nombreux autres, à faire encore du chemin ensemble et je suis convaincu que ce colloque, session après session, nous permettra de progresser significativement dans la bonne direction.

## **Implication du MESR et des établissements**

Dans cet effort de coordination, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche mobilisera au niveau français à la fois les universités et leur principal partenaire national, le CNRS, et également les instituts plus finalisés comme l'Ifremer, ainsi que notre nouvelle agence de financement de projets, l'Agence nationale de la recherche.

Au lendemain du Grenelle de l'environnement, ces établissements de recherche ont la responsabilité collective de la mise en place des réseaux d'observation de la qualité de l'environnement et du développement des outils de cartographie du littoral. Le développement de systèmes permettant d'intégrer les données et connaissances, et de les mettre à disposition des utilisateurs, qu'ils soient chercheurs, entreprises ou pouvoirs publics, constitue à ce titre un enjeu majeur.

Mais cette mobilisation nationale doit, comme je l'ai évoqué au début de mon propos, s'inscrire dans la construction de l'espace européen de la recherche. Nous devons donc examiner attentivement comment les ERANET déjà existants dans le domaine marin pourront y contribuer : MARINERA pour les stratégies de recherche, MARIFSH pour la pêche, AMPERA pour les pollutions marines.

Il sera également intéressant d'englober dans cet effort de coordination, les acteurs de la recherche qui s'intéressent à l'industrie et à l'agriculture méditerranéenne, au travers en particulier de l'ERANET ARIMNET, qui associe l'INRA et le CIRAD. Ces acteurs pourront élargir leur champ de réflexion au milieu marin, non seulement en visant à réduire les effets indésirables des activités humaines sur le milieu marin, mais également en cherchant à intégrer ce milieu pour contribuer de façon durable aux ressources minérales, énergétiques et alimentaires de la population : je pense par exemple à l'aquaculture et aux énergies renouvelables.

## **Conclusion**

Les deux journées de travail qui débutent ce matin vont nous permettre, j'en suis convaincu, de poursuivre nos avancées concrètes sur l'élaboration de thématiques, de programmes et d'outils communs pour répondre aux défis de la mer Méditerranée.

J'attacherai, au niveau du ministère, la plus grande importance aux résultats de ce colloque pour appuyer les processus qui apporteront la

meilleure efficacité collective et la meilleure garantie d'excellence de la recherche, tout en nous offrant des perspectives de résultats concrets.

Merci de votre attention, bon travail et bon séjour en France.